

Le « renforcement » des mathématiques au lycée : copie à revoir suite à l'avis défavorable du Conseil supérieur de l'éducation.

La prise de conscience tardive que la plupart des lycéens pouvaient désormais suivre un enseignement général sans mathématiques, et ce même quand ils aspiraient à poursuivre des études nécessitant de solides acquis dans cette matière, révèle s'il en était besoin le caractère précipité, pour ne pas dire bâclé, de la réforme du baccalauréat et du lycée général conduite au pas de charge par le précédent ministre, Jean-Michel BLANQUER. Et l'on vérifie ainsi une fois de plus que si les ministres passent, leurs improvisations et leurs méfaits demeurent hélas !

Les organisations professionnelles, et Action & Démocratie en tête, avaient pourtant prévenu dès le printemps 2018 des dangers et des absurdités engendrées par une réforme qui, *de facto*, transformait le lycée en supermarché et les disciplines en marchandises offertes au choix de consommateurs mal informés et peu avisés. Mais qui tient encore compte des avis les plus éclairés ? Il aura donc fallu que les médias s'emparent de la question et en fassent polémique pour que « le renforcement » des mathématiques deviennent une promesse de campagne et que l'on passe commande au concepteur de ladite réforme d'un nouveau rapport destiné à promouvoir un gadget pour calmer l'opinion. Car c'est bien de gadget qu'il s'agit : penser qu'une heure trente de mathématiques intégrée à l'enseignement scientifique en tronc commun va permettre de résoudre les problèmes engendrés par la réforme n'est pas sérieux. De même qu'il n'est pas sérieux de proposer cet enseignement « à ceux qui le demanderont » à la rentrée 2022, ni d'annoncer que le ministère abondera les DHG en fonction de ces demandes et, vu la crise de recrutement par ailleurs, en croisant les doigts pour qu'il y en ait peu !

Deux projets d'arrêtés concernant les mathématiques au lycée étaient donc présentés le 20 juin par l'administration au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour recueillir son avis et, quel qu'il soit, les publier au JO dans les jours suivants pour qu'ils puissent entrer en vigueur dès le mois de septembre... C'est l'occasion de rappeler **qu'Action & Démocratie/CFE-CGC est la seule organisation syndicale des personnels de l'EN à demander que soit respecté un délai incompressible de deux ans entre la publication d'un décret ou arrêté modifiant l'organisation et/ou le contenu de la formation et son entrée en vigueur, afin de permettre aux acteurs chargés de sa mise en œuvre sur le terrain de s'approprier les changements opérés¹.**

Préalablement à l'examen de ces textes, le CSE a donc été saisi par Action & Démocratie/CFE-CGC de deux vœux tendant à demander leur retrait de l'ordre du jour et l'engagement d'une vraie réflexion sur la place des mathématiques dans l'enseignement, vœux qui ont reçu chacun un avis favorable malgré les nombreux et surprenants refus de vote et abstentions d'autres organisations syndicales :

Vœu 1 :

Le Conseil supérieur de l'éducation demande que le projet d'arrêté relatif à la place des mathématiques dans les enseignements de la classe de première générale du lycée et à leur évaluation pour le baccalauréat pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que le projet d'arrêté fixant le programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale soient retirés de l'ordre du jour de la séance du 20 juin 2022.

01/ Vœu CFE-CGC 01		Favorable
1 - Pour	10 Voix	
2 - Contre	6 Voix	
3 - Abstention	17 Voix	
4 - Refus de vote	35 Voix	
Groupe	Résultat	
A&I-UNSA	Refus de vote	
APEL	Contre	
CFDT	Pour	
CFE-CGC	Pour	
CFTC	Pour	
CGT-FO	Refus de vote	
CNEA	Pour	
FAGE	Contre	
FCPE	Abstention	
FEP-CFDT	Abstention	
FERC-Sup-CGT	Abstention	
FNEC-FP-FO	Refus de vote	
FSU	Refus de vote	
Les Lycéens !	Contre	
MEDEF	Contre	
PEEP	Pour	
Renouveau collectif	Abstention	
SE-UNSA	Refus de vote	
SGEN-CFDT	Pour	
SIEN-UNSA	Refus de vote	
SNALC	Pour	
SNASUB-FSU	Refus de vote	
SNEP-FSU	Refus de vote	
SNES-FSU	Refus de vote	
SNESUP-FSU	Refus de vote	
SNIA-IPR-UNSA	Refus de vote	
SNPDEN-UNSA	Refus de vote	
SNPTES	Refus de vote	
SNUIPP-FSU	Refus de vote	
SOLIDAIRES	Abstention	
SUD Education	Abstention	
UNEF	Refus de vote	
UNSA-Education	Refus de vote	
UNSEN-CGT	Abstention	

Vœu 2 :

Le Conseil supérieur de l'éducation demande la mise en place d'un groupe de travail regroupant les différents acteurs compétents pour proposer des solutions pérennes pour la rentrée 2023 à l'issue d'une véritable consultation dont les conclusions ne soient pas écrites à l'avance et dont le rapport ne se borne pas à faire figurer en annexe et de manière désinvolte la liste des organisations auditionnées sans faire jamais état de leurs remarques et propositions.

01/ Vœu CFE-CGC 02		Favorable
1 - Pour	3 Voix	
2 - Contre	2 Voix	
3 - Abstention	18 Voix	
4 - Refus de vote	45 Voix	
Groupe	Résultat	
A&I-UNSA	Refus de vote	
APEL	Contre	
CFDT	Refus de vote	
CFE-CGC	Pour	
CFTC	Refus de vote	
CGT-FO	Refus de vote	
CNEA	Refus de vote	
FAGE	Abstention	
FCPE	Abstention	
FEP-CFDT	Refus de vote	
FERC-Sup-CGT	Abstention	
FNEC-FP-FO	Refus de vote	
FSU	Refus de vote	
Les Lycéens !	Abstention	
MEDEF	Pour	
PEEP	Abstention	
Renouveau collectif	Abstention	
SE-UNSA	Refus de vote	
SGEN-CFDT	Refus de vote	
SIEN-UNSA	Refus de vote	
SNALC	Refus de vote	
SNASUB-FSU	Refus de vote	
SNEP-FSU	Refus de vote	
SNES-FSU	Refus de vote	
SNESUP-FSU	Refus de vote	
SNIA-IPR-UNSA	Refus de vote	
SNPDEN-UNSA	Refus de vote	
SNPTES	Refus de vote	
SNUIPP-FSU	Refus de vote	
SOLIDAIRES	Abstention	
SUD Education	Abstention	
UNEF	Refus de vote	
UNSA-Education	Refus de vote	
UNSEN-CGT	Abstention	

Comme l’avaient auparavant souligné unanimement la plupart des sociétés savantes et associations de professeurs spécialistes dont Action & Démocratie s’était fait en l’espèce le porte-parole, les mesures consistant à ajouter 1 h 30 de mathématiques « intégrées » dans l’enseignement scientifique du tronc commun, à titre facultatif en 2022 puis à titre définitif en 2023, ont été prises dans la précipitation et sous la contrainte du calendrier politico-médiatique mais sont inadaptées pour répondre véritablement aux graves problèmes soulevés par la réforme. Elles relèvent du saupoudrage qui est en soi totalement contraire à ce qu’exige un enseignement authentique. Elles contreviennent aux objectifs d’une formation mathématique pour tous qui soit à la hauteur des besoins de la société autant qu’à celle des aspirations des lycéens.

En dépit de l’avis favorable du CSE sur les vœux d’Action & Démocratie, l’administration a cependant maintenu les deux projets d’arrêtés à l’ordre du jour qui, après examen de quelques amendements peu significatifs, ont reçu cette fois un avis défavorable. **Action & Démocratie/CFE-CGC s’est logiquement prononcé contre ces textes et chacun pourra utilement prendre connaissance du vote des autres organisations grâce aux résultats détaillés suivants :**

01 - DGESCO A2-1 - Projet d'arrêté relatif à la place des mathématiques dans les enseignements de la classe de première générale du lycée et à leur évaluation pour le baccalauréat pour l'année scolaire 2022-2023		Défavorable
1 - Pour	8 Voix	
2 - Contre	27 Voix	
3 - Abstention	33 Voix	
4 - Refus de vote	0 Voix	
Groupe	Résultat	
A&D-UNSA	Abstention	
APEL	Pour	
CFDT	Contre	
CFE-CGC	Contre	
CFTC	Abstention	
CST	Contre	
CGT-FO	Contre	
CNEA	Contre	
FAGE	Pour	
FCPE	Contre	
FEP-CFDT	Contre	
FERC-Sup-CGT	Contre	
FNEC-FP-FO	Contre	
FSU	Abstention	
Les Lycéens !	Pour	
MEDEF	Pour	
PEEP	Abstention	
Renouveau collectif	Pour	
SE-UNSA	Abstention	
SGEN-CFDT	Contre	
SIEN-UNSA	Abstention	
SNALC	Contre	
SNASUB-FSU	Abstention	
SNEP-FSU	Abstention	
SNES-FSU	Abstention	
SNESUP-FSU	Abstention	
SNIA-IPR-UNSA	Abstention	
SNPDEN-UNSA	Abstention	
SNPTES	Abstention	
SNUIPP-FSU	Abstention	
SUD Education	Contre	
UNEF	Abstention	
UNSA-Education	Abstention	
UNSEN-CGT	Contre	

02 - DGESCO C1-3 - Projet d'arrêté fixant le programme de mathématiques pour l'enseignement scientifique et mathématique en classe de première générale		Défavorable
1 - Pour	4 Voix	
2 - Contre	19 Voix	
3 - Abstention	28 Voix	
4 - Refus de vote	6 Voix	

Groupe	Résultat
APEL	Pour
CFDT	Contre
CFE-CGC	Contre
CGT-FO	Contre
CNEA	Contre
FAGE	Abstention
FCPE	Refus de vote
FEP-CFDT	Contre
FNEC-FP-FO	Contre
FSU	Abstention
Les Lycéens I	Abstention
MEDEF	Pour
PEEP	Abstention
Renouveau collectif	Abstention
SE-UNSA	Contre
SGEN-CFDT	Contre
SIEN-UNSA	Abstention
SNALC	Contre
SNASUB-FSU	Abstention
SNEP-FSU	Abstention
SNES-FSU	Abstention
SNESUP-FSU	Abstention
SNIA-IPR-UNSA	Abstention
SNPDEN-UNSA	Abstention
SNUIPP-FSU	Abstention
UNEF	Abstention
UNSA-Education	Abstention

Dans un État démocratique en bonne santé où la consultation des corps intermédiaires ne serait pas une simple formalité dont il faut s'acquitter pour donner le change et n'en faire cependant qu'à sa tête, de tels résultats devraient conduire l'administration à revoir sa copie. Il n'en sera évidemment rien. Voilà comment le nouveau ministre envisage de « renforcer » un dialogue social notoirement inexistant. Et voilà comment le pouvoir politique fera croire à l'opinion publique qu'il a « renforcé » un enseignement qu'il a en réalité fragilisé comme il a « renforcé » ou « remusclé » un baccalauréat qu'il a en vérité détruit !

Seule une organisation syndicale en phase avec le vécu et l'expertise de ceux du terrain, doté d'un discours clair et de positions cohérentes, peut enrayer une telle évolution délétère : c'est la raison d'être d'Action & Démocratie et la motivation de ceux qui nous rejoignent.

ⁱ Cette demande a été présentée sous la forme d'un vœu soumis au CSE le 13 juin 2019 qui a émis un avis défavorable, notamment grâce au refus de vote et à l'abstention de nombreuses organisations syndicales se disant pourtant en séance favorables à cette demande... Les résultats détaillés du vote :

CSE – Séance du 13 juin 2019 – Résultats détaillés

Présidente de séance :
 - Texte 1 à 5, 10 et 11 : Mme Natacha Chicot, directrice des affaires juridiques
 - Texte 6 à 9 et 12 : Mme Catherine Joly, chef de service, adjointe à la directrice des affaires juridiques

408 Items CSE-CSC :
 « Le Conseil supérieur de l'éducation demande que soit respecté un délai incompressible de deux ans entre la publication des décrets ou arrêtés modifiant l'organisation et le contenu de la formation et leur entrée en vigueur afin de permettre aux acteurs chargés de leur mise en œuvre sur le terrain de s'approprier les changements opérés. »

Groupe	Résultat	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
ADJ - UNSA - Education	Refus de vote	0	0	0	2
A.P.E.L.	Contre	0	2	0	0
C.F.D.T.	Contre	0	1	0	0
C.F.E. - C.G.C.	Pour	1	0	0	0
C.F.T.C.	Refus de vote	0	0	0	1
CGT	Contre	0	0	2	0
C.N.E.A.	Contre	0	1	0	0
F.C.P.E.	Refus de vote	0	0	0	4
F.E.P. - C.F.D.T.	Contre	0	2	0	0
F.N.E.C. - F.P. - F.O.	Abstention	0	0	1	0
FSU	Refus de vote	0	0	0	1
LYCÉENS	Non défini	0	2	2	0
M.E.D.F.	Abstention	0	0	1	0
SE - UNSA	Refus de vote	0	0	0	4
SGEN - C.F.D.T.	Contre	0	4	0	0
SNALC	Abstention	0	0	1	0

SNASUB - FSU	Refus de vote	0	0	0	2
S.N.E.C. - C.F.T.C.	Abstention	0	0	1	0
S.N.E.P. - F.S.U.	Refus de vote	0	0	0	1
S.N.E.S. - F.S.U.	Refus de vote	0	0	0	6
S.N.E.S.U.P. - F.S.U.	Refus de vote	0	0	0	2
SN.I.A. - I.P.R. - UNSA	Refus de vote	0	0	0	1
S.N.P.D.E.N.	Refus de vote	0	0	0	1
S.N.P.T.E.S.	Abstention	0	0	1	0
S.N.U.I.P.P. - F.S.U.	Refus de vote	0	0	0	3
S.P.F.E.C.	Refus de vote	0	0	0	1
SUD Education	Refus de vote	0	0	0	1
U.N.A.F.	Contre	0	1	0	0
U.N.E.F.	Pour	1	0	0	0
U.N.E.T.P.	Contre	0	1	0	0
UNSA - Education	Refus de vote	0	0	0	1
UN.S.E.N. - C.G.T.	Abstention	0	0	2	0
Totaux		2	14	11	31